



Association IMAGINE – 11 rue des herbes  
68127 NIEDERHERGHEIM  
☎ Niederhergheim : 03 89 49 48 29  
☎ Oberhergheim : 03 89 47 15 02

## ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE NID'AIR

### REGLES DE FONCTIONNEMENT

#### I. L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La structure périscolaire NID'AIR accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école maternelle ou primaire, pendant l'année scolaire et durant les vacances.

#### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Nous voulons permettre aux enfants de :

- favoriser le libre-choix
- développer la solidarité et l'entraide
- les responsabiliser
- développer l'écoute et le respect de l'autre
- développer leur sens critique et leur créativité
- découvrir et de tester leurs capacités, devenir autonome.

#### II. LE FONCTIONNEMENT

##### 1. Les jours scolaires

Horaires	Accueil à NIEDERHERGHEIM	Horaires	Accueil à OBERHERGHEIM et NIEDERENTZEN
	Pas d'accueil le matin sur Niederhergheim	De 07h30 à 8h20 tous les matins (même le mercredi)	Salle Périscolaire (47 rue Principale à Oberhergheim)
De 11h30 à 13h35	Salle Communale	De 11h50 à 13h50	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim) -Salle Périscolaire (nouvelle école à Niederentzen)
De 15h55 à 18h30 (*) Lundi-Mardi-Jeudi	Salle Communale	De 15h55 à 18h30 (*) Lundi-Mardi-Vendredi	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim) -Salle Périscolaire (nouvelle école à Niederentzen)
De 11h30 à 18h30(*) Vendredi	Salle Communale	De 11h50 à 18h30(*) Jeudi	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim) -Salle Périscolaire (nouvelle école à Niederentzen)
MERCREDI	Pas d'accueil (enfants de l'école transférés en mini-bus vers Oberhergheim à 11h30)	De 7h30 à 8h20  De 11h30 à 18h30	-Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim), enfants du RPI uniquement -Salle Multi-Activités (47 rue Principale à Oberhergheim), tous les enfants

(\*) Un goûter et un accompagnement aux devoirs, lundi, mardi et jeudi, pour le lendemain sont proposés.

#### Inscriptions :

Vu la forte demande, et les seuils d'accueils, nous avons privilégié les inscriptions régulières et à l'année.

Pour une meilleure organisation, nous demandons à tous les parents de prévenir, le plus tôt possible de l'absence de leur(s) enfant(s) et la veille, avant 15h, pour le soir même, pour le lendemain matin ou le lendemain midi.

Nous n'accepterons les désistements le matin même, avant 8hrs, qu'en cas de maladie de(s) enfant(s).

Pour les mercredis sur Oberhergheim, nous demandons aux familles de pré-remplir le bulletin d'inscription fournis au préalable et de nous prévenir au moins **48hrs** avant de toute désinscription, sauf en cas de maladie de(s) enfant(s).

**A partir de la rentrée de septembre 2014, l'accueil du mercredi (de 7h30 à 8h20, pour les enfants scolarisés dans le RPI, et de 11h30 à 18h30) se fera sur Oberhergheim, les enfants scolarisés à Niederhergheim seront transférés en mini-bus dès la sortie de l'école (à 11h30).**

**Les prestations non-décommandées à l'avance seront facturées.**

**Pour nous prévenir, nous vous demandons de bien vouloir nous informer des modifications de planning par les moyens ci-dessous :**

- Par mot écrit, remis dans la boîte aux lettres.
- Par courriel à [imagine.nidair@orange.fr](mailto:imagine.nidair@orange.fr) pour Niederhergheim ou [periober@orange.fr](mailto:periober@orange.fr) pour Oberhergheim/Niederentzen.
- Par téléphone (messagerie) : au 03.89.49.48.29. pour Niederhergheim ou 03.89.47.15.02 pour Oberhergheim/Niederentzen.

## **2. Accueil de loisirs des jeudis après-midi (enfants scolarisés dans le RPI) et des vendredis après-midi (enfants scolarisés à Niederhergheim) :**

### a) Lieux d'accueil :

Les accueils auront lieu à :

**Pour les enfants scolarisés dans le RPI (OBERHERGHEIM-NIEDERENTZEN)**

- OBERHERGHEIM, à la salle multi-activités 47 rue Principale 68127 OBERHERGHEIM (**pour les maternelles**)
- NIEDERENTZEN, dans les locaux de L'Ecole aux 4 vents, rue Principale 68127 NIEDERENTZEN (**du CP au CM2**)

**Pour les enfants scolarisés à NIEDERHERGHEIM**

- NIEDERHERGHEIM, dans la salle communale, 11 rue des herbes 68127 NIEDERHERGHEIM (**toutes les classes**)

### b) Horaires

Le centre est ouvert de 07h30 à 8h20 pour les enfants scolarisés dans le RPI et de la sortie d'école à 18h30 (pour tous les enfants). Un départ est possible à partir de 16h (sans goûter).

### c) Modalités de fonctionnement

Les enfants peuvent être inscrits :

**Pour les enfants scolarisés dans le RPI (OBERHERGHEIM-NIEDERENTZEN)**

- de 7h30 à 8h20 pour les enfants scolarisés dans le RPI.
- de 11h50 à 18h30 pour les enfants scolarisés dans le RPI.

**Pour les enfants scolarisés à NIEDERHERGHEIM**

- de 11h30 à 18h30 pour les enfants scolarisés à Niederhergheim.

### d) Inscription

Les places sont limitées, les inscriptions doivent se faire au plus tôt. Nous demandons aux familles de pré-remplir le bulletin d'inscription fournis au préalable et de nous prévenir au moins **48hrs** avant de toute désinscription, sauf en cas de maladie de(s) enfant(s).

**Les prestations non-décommandées à l'avance seront facturées.**

## **3. Accueil de loisirs des mercredis :**

### a) Lieu

**L'accueil a lieu à OBERHERGHEIM, à la salle multi-activités 47 rue Principale 68127 OBERHERGHEIM.**

### b) Horaires

Le centre est ouvert de 07h30 à 8h20 pour les enfants scolarisés dans le RPI et de 11h30 à 18h30 (pour tous les enfants). Un départ est possible à partir de 16h (sans goûter).

### c) Modalités de fonctionnement

Les enfants peuvent être inscrits :

- de 7h30 à 8h20 pour les enfants scolarisés dans le RPI.
- de 11h50 à 18h30 pour les enfants scolarisés dans le RPI.
- de 11h30 à 18h30 pour les enfants scolarisés à Niederhergheim (transfert en mini-bus).

### d) Inscription

Les places sont limitées, les inscriptions doivent se faire au plus tôt. Pour les mercredis sur Oberhergheim, nous demandons aux familles de pré-remplir le bulletin d'inscription fournis au préalable et de nous prévenir au moins **48hrs** avant de toute désinscription, sauf en cas de maladie de(s) enfant(s).

**Les prestations non-décommandées à l'avance seront facturées.**

#### **4. Accueil de loisirs des petites vacances (Toussaint, Février et Avril, pas d'accueil durant les vacances de Noël) :**

- a) Lieu  
L'accueil a lieu à NIEDERHERGHEIM, à la salle communale 11 rue des Herbes à NIEDERHERGHEIM.
5. Horaires  
Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 09h00 (horaire de début des activités), et le départ à partir de 16h30 (fin du goûter).
6. Modalités de fonctionnement  
Les enfants peuvent être inscrits :
- A la demi-journée (avec ou sans repas)  
de 07h30 à 14h00 avec repas  
de 07h30 à 12h00 sans repas  
de 12h00 à 18h30 avec repas  
de 14h00 à 18h30 sans repas
  - A la journée, de 07h30 à 18h30
- d) Inscription  
Un programme d'activités sera distribué au préalable. Les places sont limitées. Les inscriptions devront être accompagnées de leur paiement pour être validées. Une fiche d'inscription devra être remplie. Attention ! Tout enfant non-inscrit ne peut être pris en charge par notre structure.
7. Annulation  
**Les inscriptions sont fermes** (sauf certificat médical attestant de la maladie de l'enfant).

**Important : l'association IMAGINE se réserve le droit d'annuler certaines sorties, si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint ou en cas de mauvais temps.**

#### **8. Accueil de loisirs des vacances d'été (3 semaines de fermeture en juillet-août) :**

- a) Lieu  
L'accueil a lieu à NIEDERHERGHEIM, à la salle communale 11 rue des Herbes à NIEDERHERGHEIM.
- b) Horaires  
Le centre est ouvert de 07h30 à 18h30. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 09h00 (horaire de début des activités), et le départ à partir de 16h30 (fin du goûter).
- c) Inscription  
**L'inscription se fait à la journée** mais une inscription à la semaine est préconisée. Les places sont limitées. Les inscriptions devront être accompagnées de leur paiement pour être validées. Une fiche d'inscription devra être remplie. Attention ! Tout enfant non-inscrit ne peut être pris en charge par notre structure.
- d) Annulation  
**Les inscriptions sont fermes** (sauf certificat médical attestant de la maladie de l'enfant).

### **III. INFORMATIONS PRATIQUES**

#### **1. Pièces à fournir lors de la première inscription**

Les parents complètent un dossier qui contient **les documents suivants** :

- 1 fiche de renseignements dûment remplie.
- 1 copie du dernier avis d'imposition ou le n° d'allocataire CAF.
- 1 attestation d'assurance extrascolaire.
- 1 ordonnance médicale en cas de traitement + certificat médical en cas d'allergie.

**Tout changement dans la situation familiale ou professionnelle doit être signalé dans les plus brefs délais.**

#### **2. Assurances**

L'association IMAGINE est assurée pour les activités qu'elle propose. Il est cependant fortement recommandé aux parents de souscrire une assurance individuelle couvrant les risques d'accidents dont leurs enfants seraient les victimes ou les auteurs.

### **3. Récupération des enfants le soir**

Les enfants devront être récupérés par leurs parents ou par des tiers adultes autorisés par eux (demande à faire sur papier libre, ou sur la feuille de renseignements, à remettre à l'équipe d'animation dès l'arrivée de l'enfant dans la structure).

Nous demandons aux parents de respecter impérativement les horaires de reprise en charge de leurs enfants. Le cas échéant, nous nous verrons contraints de facturer tout dépassement d'horaire ou de ne plus prendre en charge l'enfant concerné.

Une pièce d'identité sera demandée à toutes les personnes qui ne sont pas connues par nos animatrices.

### **4. Sortie anticipée**

Toute sortie anticipée d'un enfant le mercredi ou pendant les accueils proposés doit faire l'objet d'un écrit au préalable.

### **5. Accompagnement aux devoirs (lundi, mardi, jeudi)**

L'équipe d'animation peut prendre en charge un accompagnement aux devoirs en fonction de la disponibilité de l'équipe d'encadrement et de la demande des parents. Le contrôle est à la charge des parents.

### **6 . Objets personnels**

Les enfants devront être munis de chaussons et tous les objets leur appartenant devront être marqués de leur nom. L'association IMAGINE ne saurait être tenue pour responsable de la perte d'objets et d'effets personnels des enfants. Les objets à caractère gênant ou dangereux sont interdits.

### **7. Maladies**

En cas de maladie aiguë, fièvre, ou toute maladie infectieuse..., la structure ne peut accueillir l'enfant.

Si l'enfant est malade dans notre structure, les parents en sont immédiatement avertis mais aucun médicament ne sera administré.

**Si un traitement médical est à prendre, l'ordonnance du médecin devra être jointe impérativement, sans quoi le médicament ne pourra pas être administré. Les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments (avec mention du nom et prénom de l'enfant sur l'emballage) seront remis aux responsables dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation.**

### **8 . Exclusion**

L'exclusion provisoire ou définitive d'un enfant peut être prononcée dans les cas suivants :

- lorsque le comportement de l'enfant perturbe le bon fonctionnement des activités ou entraîne un risque pour la sécurité des enfants
- en cas de non-respect du présent règlement.

Le remplacement de matériel volontairement détruit par un enfant sera facturé aux parents.

### **9 . En cas d'impayés et paiements**

En cas de non-paiement des factures et après 2 rappels, nous nous verrons dans l'obligation de ne plus accepter l'enfant et de procéder au recouvrement des sommes dues par les moyens adéquats (y compris recours juridiques).

Nous demandons aux parents que les paiements soient soit déposés dans nos boîtes aux lettres, soit transmises directement à l'équipe d'animation. Il est fortement déconseillé de transmettre les paiements aux enseignants ou dans le sac des enfants.

### **10. Fermeture de NID'AIR**

La structure NID'AIR est fermée pendant les vacances de Noël et 3 semaines en juillet-août.

### **11. Goûter d'anniversaire :**

Si des parents souhaitent amener au périscolaire un goûter d'anniversaire, il sera demandé de respecter le protocole inscrit dans notre Plan de Maîtrise Sanitaire. Ce protocole peut être mis à la disposition des parents sur demande.

L'équipe d'animation de NID'AIR se tient à votre entière disposition pour toute question au sujet du fonctionnement de la structure et vous remercie du temps consacré à la lecture de ses règles de fonctionnement.